

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. de Béthune - BUT - Réseaux et télécommunications

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. de Béthune - BUT - Réseaux et télécommunications (7439)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Béthune - BUT - Réseaux et télécommunications (7439)	Jury par défaut	Autres candidats	28	277	182	182	32
		Bacheliers technologiques toutes séries	24	140	85	85	22

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Béthune - BUT - Réseaux et télécommunications (7439)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	25	9	9	0	0 %
			Masculin	252	173	173	32	100 %
			Total	277	182	182	32	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	14	5	5	1	4,5 %
			Masculin	126	80	80	21	95,5 %
			Total	140	85	85	22	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Béthune - BUT - Réseaux et télécommunications (7439)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	1	1	0	0 %
				Sans mention	109	66	66	16	55,2 %
				AB	77	70	70	9	31 %
				B	26	24	24	2	6,9 %
				TB	17	14	14	2	6,9 %
				Total	235	175	175	29	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	4	0	0	0	0 %
				AB	6	1	1	1	50 %
				B	4	0	0	0	0 %
				TB	5	4	4	1	50 %
				TBF	1	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	21	5	5	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	8	1	1	1	100 %
				AB	6	1	1	0	0 %
				B	3	0	0	0	0 %
				TB	3	0	0	0	0 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	21	2	2	1	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	70	31	31	7	31,8 %
				AB	47	37	37	10	45,5 %
				B	17	16	16	5	22,7 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	140	85	85	22	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Béthune - BUT - Réseaux et télécommunications (7439)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	201	156	156	24	75 %
			En réorientation	44	18	18	6	18,8 %
			Non scolarisés	15	2	2	1	3,1 %
			Scolarité étrangère	12	4	4	1	3,1 %
			Autres	5	2	2	0	0 %
			Total	277	182	182	32	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	124	80	80	20	90,9 %
			En réorientation	11	5	5	2	9,1 %
			Non scolarisés	5	0	0	0	0 %
			Total	140	85	85	22	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Béthune - BUT - Réseaux et télécommunications (7439)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	101	82	82	11
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	49	41	41	5
			Autres doublettes	71	46	46	12
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	115	81	81	21
			Autres doublettes	18	2	2	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Béthune - BUT - Réseaux et télécommunications (7439)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	45,7 %	48,5 %	48,5 %	39,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	22,2 %	24,3 %	24,3 %	17,9 %
		Autres doublettes	32,1 %	27,2 %	27,2 %	42,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Béthune - BUT - Réseaux et télécommunications (7439)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	86,5 %	97,6 %	97,6 %	100 %
		Autres doublettes	13,5 %	2,4 %	2,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau général et niveau dans les matières scientifiques :	L'évaluation des dossiers est prioritairement basée sur les notes obtenues au lycée (première, terminale) et/ou éventuellement lors d'études supérieures en particulier celles relatives aux matières scientifiques (mathématiques, physique-chimie, SVT, sciences de l'ingénieur...)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite/orale, capacité d'argumentation, orthographe, vocabulaire	L'aptitude à communiquer (expression orale et écrite en français) sera également appréciée grâce à la fiche avenir et aux notes obtenues aux épreuves anticipées de français.	Important
Savoir-être	Autonomie, organisation du travail	L'assiduité, l'implication dans le travail et le sérieux seront également pris en compte grâce à l'appréciation de l'équipe pédagogique du lycée.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la spécialité, pertinence du projet personnel et professionnel	- Les spécialités et des options choisies en classe de première et terminale pour les bacheliers généraux - l'appréciation de l'équipe pédagogique - la connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité - La formation valorise la participation aux journées d'immersion	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Autres expériences	L'engagement dans le milieu associatif ou des responsabilités dans le milieu scolaire et extra-scolaire pourront également être pris en considération - Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les problèmes de discipline et d'absentéisme injustifié signalés dans les dossiers conduisent à déclasser les candidats.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation aux cordées de la réussite a permis de départager certains candidats.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les évaluations obtenues au lycée en classes de Première et Terminale avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité. Un niveau scientifique satisfaisant est demandé (notes obtenues en mathématiques et physique-chimie notamment).

Le cas échéant, les notes obtenues lors d'études supérieures avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité. Un niveau scientifique satisfaisant est demandé (notes obtenues en mathématiques et physique-chimie notamment).

L'aptitude à communiquer (expression orale et écrite en français et en anglais)

Les notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat,

Les appréciations de l'équipe pédagogique,

La connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité,

La motivation pour la spécialité.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux a constaté dans l'ensemble une bonne adéquation du parcours des candidats avec la formation envisagée. Les résultats dans les matières scientifiques sont primordiaux dans le processus d'examen des candidatures. Un certain nombre de candidats semblent bien informés sur la partie informatique, réseau et cyber sécurité de la formation mais omettent toujours la partie télécommunications qui reste primordiale et complémentaire. Cette omission peut conduire à une déception dans l'orientation alors choisie. Les candidats doivent rédiger leurs lettres de motivation en écrivant simplement leurs motivations personnelles et propres pour acquérir des compétences en réseaux informatiques et télécommunications. Ils doivent mettre tous les éléments concrets démontrant déjà leurs intérêts pour ces domaines. Ils ne doivent en particulier pas copier coller une lettre impersonnelle rédigée à l'aide d'une intelligence artificielle.

Signature :

Cécile MACHUT,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Béthune